



Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame Christine et André HOUSSA-CORNET** demeurant Rue de la Roche-aux-Faucons 31 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Rue de la Roche aux Faucons, 31** à 4130 Esneux et cadastré division 1, section A n°577G, 577H.

La demande vise les travaux suivants : Transformation d'une habitation et présente les caractéristiques suivantes :

**Le projet s'écarte d'un règlement communal adopté avant l'entrée en vigueur du CoDT et devenu guide pour les raisons suivantes :**

- absence d'une étude géotechnique, projet étant situé en zone de contraintes karstiques modérées;
- matériaux : panneaux Equitone et panneaux photovoltaïques ;
- abattage d'arbres en zone boisée.

**La demande est soumise à enquête publique pour les raisons suivantes :**

- demande relative à la construction, la reconstruction ou la transformation, en tout ou en partie, d'un bien classé ou assimilé, ainsi que d'un bien situé dans une zone de protection, au sens du Code wallon du Patrimoine.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 alinéa 4 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, au **Domaine Brunsode n°2** (Château Brunsode - 1<sup>er</sup> étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

**L'enquête publique est ouverte le 09 janvier 2026 et clôturée le 23 janvier 2026.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be) ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent Domaine Brunsode (Château Brunsode n°2 - 1<sup>er</sup> étage), 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU 2025-122 HOUSSA-CORNET.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 23 janvier 2026 au Château Brunsode, Service Urbanisme, uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve au Domaine Brunsode n°2 (Château Brunsode - 1<sup>er</sup> étage), 4130 ESNEUX.